



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX et le jeudi 10 février à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 04 février 2022, s'est réuni en mairie dans la salle René DASSÉ, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, sans public, avec retransmission des débats en direct, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 04 février 2022
Nombre de présents	26	
Nombre de pouvoirs	9	Date de l'affichage : 15 février 2022
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, Mme Martine ERIDIA, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Guillaume SEGUIER, M. Patrice BOUCAU, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO.

ABSENTS ET EXCUSES : M. Guillaume LAUSSU, M. Alexis ARRAS, Mme Aline DUZERT, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, Mme Marylène DESTANDAU, Mme Fanny MESPLET, M. Bruno JANOT, Mme Géraldine MADOUNARI.

POUVOIRS :

M. Guillaume LAUSSU a donné pouvoir à M. Grégory RENDE,
 M. Alexis ARRAS a donné pouvoir à M. Julien RELAUX,
 Mme Aline DUZERT a donné pouvoir à Mme Marylène HENAULT,
 M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Martine ERIDIA,
 Mme Carine BROUSTAUT a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,
 Mme Marylène DESTANDAU a donné pouvoir à Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON,
 Mme Fanny MESPLET a donné pouvoir à Mme Florence PEYSALLE,
 M. Bruno JANOT a donné pouvoir à M. Yves LOUME,
 Mme Géraldine MADOUNARI a donné pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Amine BENALIA BROUCH.

OBJET : MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS 2022

VU le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-29,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, relatifs aux agents non titulaires,

VU les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

VU l'avis du comité technique du 16 décembre 2021 concernant les tableaux des effectifs,

VU l'avis favorable de la COMMISSION FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE DU 2 FEVRIER 2022.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de mettre à jour les tableaux des effectifs en prenant en compte plusieurs paramètres :

- les mouvements intervenus tout au long de l'année liés à des arrivées, des départs, des modifications de temps de travail ou encore des avancements et promotions des agents,

- les évolutions prévisibles du tableau dans l'année 2022 : départs, créations de postes, transformations de postes liées à des éventuelles nominations suite à concours...

SUR PROPOSITION DE Mme HENAULT Marylène, Adjointe au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le tableau des effectifs ci-annexé des personnels titulaires et stagiaires ainsi que des personnels contractuels,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

TABLEAU DES EFFECTIFS CONTRACTUELS DE LA VILLE AU 10 FEVRIER 2022

Effectifs vacants sur emplois permanents									
Filière	Catégorie	Grade	Postes budgétés	Dont TNC	Postes pourvus	Dont TNC	Postes vacants	Dont TNC	
Administrative	Catégorie A	Directeur	1		1		0		
	Catégorie B	Rédacteur	1		1		0		
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE (1)			2	0	2	0	0	0	0
Animation	Catégorie B	Animateur	1		1		0		
TOTAL FILIERE ANIMATION (2)			1	0	1	0	0	0	0
Culturelle	Catégorie A	Professeur d'enseignement artistique de cl normale	1	1	1	1	0	1	
		Attaché de conservation du patrimoine	1		1		0		
	Catégorie B	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème cl	6	5	6	5	0	5	
TOTAL FILIERE CULTURELLE (3)			8	6	8	6	0	6	0
Technique	Catégorie A	Ingénieur	1		1		0		
	Catégorie B	Technicien	1		1		0		
TOTAL FILIERE TECHNIQUE (4)			2	0	2	0	0	0	0
Effectifs contractuels hors filière									
Filière	Catégorie	Type de Contrat	Postes budgétés	Dont TNC	Postes pourvus	Dont TNC	Postes vacants	Dont TNC	
Hors filière		Directeur de Cabinet	1	1	1	1	0	1	
		Collaborateur de Cabinet	1		1		0		
		Apprenti	5		0		5		
		Adulte relai	3		3		0		
		Contrat PEC		11	9	11	2	9	2
TOTAL HORS FILIERE (5)			21	12	14	10	7	10	2
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)			34	18	27	16	7	16	2

ANNEXE TABLEAU DES EFFECTIFS TITULAIRES DE LA VILLE AU 10 FEVRIER 2022

Filière	Catégorie	Grade	Postes budgétés	Dont TNC	Postes pourvus	Dont TNC	Postes vacants	Dont TNC
Emplois fonctionnels	Catégorie A	Directeur général des services de 40 à 80 000 hab.	1		1		0	
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS (1)			1	0	1	0	0	0
Administrative	Catégorie A	Attaché	8		8		0	
		Attaché principal	5		5		0	
		Directeur	2		1		1	
		Attaché hors classe	1		1		0	
	Catégorie B	Rédacteur	13		11		2	
		Rédacteur principal de 2ème cl	1		1		0	
		Rédacteur principal de 1ère cl	3		3		0	
Catégorie C	Adjoint administratif	20	2	14	2	6	2	
	Adjoint administratif principal de 2ème cl	10		9		1		
	Adjoint administratif principal de 1ère cl	19		18		1		
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE (2)			82	2	71	2	11	2
Animation	Catégorie B	Animateur	1		0		1	
		Animateur principal de 2ème cl	2		2		0	
		Animateur principal de 1ère cl	1		1		0	
	Catégorie C	Adjoint d'animation	4		3		1	
		Adjoint d'animation principal de 2ème cl	5		5		0	
		Adjoint d'animation principal de 1ère cl	4		4		0	
TOTAL FILIERE ANIMATION (3)			17	0	15	0	2	0
Culturelle	Catégorie A	Professeur d'enseignement artistique de cl normale	6	2	6	2	0	
		Professeur d'enseignement artistique hors classe	1		1		0	
		Attaché de conservation	1		0		1	
	Catégorie B	Assistant de conservation	2		1		1	
		Assistant de conservation principal de 1ère cl	5		5			
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème cl	7	1	1	1	6	1
		Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl	8	1	8	1	0	
	Catégorie C	Adjoint du patrimoine	4		4		0	
		Adjoint du patrimoine principal de 2ème cl	2		2		0	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère cl		4		4		0		
TOTAL FILIERE CULTURELLE (4)			40	4	32	4	8	1
Médico-Sociale	Catégorie A	Assistant socio-éducatif	2		2		0	
		Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1		1		0	
	Catégorie B	Agent spécialisé principal de 2ème cl des écoles mater.	3		3		0	
		Agent spécialisé principal de 1ère cl des écoles mater.	13		13		0	
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE (5)			19	0	19	0	0	0
Police municipale	Catégorie B	Chef de service de police municipale	3		3		0	
		Brigadier chef principal	11		11		0	
	Catégorie C	Gardien Brigadier	3		3		0	
		Garde champêtre chef	1		1		0	
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE (6)			18	0	18	0	0	0
Sportive	Catégorie B	Educateur des APS principal de 1ère cl	4		4		0	
TOTAL FILIERE SPORTIVE (7)			4	0	4	0	0	0
Technique	Catégorie A	Ingénieur en chef hors classe	1		0		1	
		Ingénieur	2		1		1	
		Ingénieur principal	2		2		0	
	Catégorie B	Technicien	4		1		3	
		Technicien principal de 2ème cl	3		3		0	
		Technicien principal de 1ère cl	1		1		0	
	Catégorie C	Adjoint technique	58	4	51	4	7	
		Adjoint technique principal de 2ème cl	41	1	40	1	1	
		Adjoint technique principal de 1ère cl	39	1	38	1	1	
		Agent de maîtrise	17		16		1	
		Agent de maîtrise principal	16		15		1	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE (8)			184	6	168	6	16	0
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8)			365	12	328	12	37	3

ANNEXE TABLEAU DES EFFECTIFS TITULAIRES DE LA REGIE DES BOUES AU 10 FEVRIER 2022

Filière	Catégorie	Grade	Postes budgétés	Dont TNC	Postes pourvus	Dont TNC	Postes vacants	Dont TNC
Technique	Catégorie C	Adjoint technique	2		2		0	
		Adjoint technique principal de 2ème cl	3		3		0	
		Adjoint technique principal de 1ère cl	2		2		0	
		Agent de maîtrise	1		1		0	
		Agent de maîtrise principal	1		1		0	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			9	0	9	0	0	0

[Faint handwritten signatures in yellow ink]

Accusé de réception en préfecture
 040-214000887-20220211-20220210-12-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2022
 Date de réception préfecture : 14/02/2022